



MAIRIE DE
SAINT-CAPRAIS

03190 – ALLIER

04 70 06 82 75

www.saintcaprais03.fr

mairie-st-caprais@orange.fr

Saint-Caprais, le mardi 12 décembre 2023

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N°5 / 2023

**Le Conseil Municipal s'est tenu le
Vendredi 8 décembre 2023 à 18h00
Salle du Conseil**

L'ordre du jour était le suivant :

Mandat de vote :

Etaient présents : Marie-Line CLAME, Denis CHAMBON, Colette LECOQ, Bernard MOLLO.

Étaient excusés : Fabien GRANIER, Bernard de NICOLAY.

Pouvoirs : Fabien GRANIER a donné pouvoir à Colette LECOQ

Colette LECOQ a été élue secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal N°4 du 26 septembre 2023 :

Aucune observation n'est faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire conformément aux délégations de compétences : RAS

Délibérations :

D 2023-05-01 Désignation du référent déontologue de l'élu local du Centre de Gestion de l'Allier CDG03

Adoptée à l'unanimité après lecture par le Maire de la Charte de l'élu local.

D 2023-05-02 **Adhésion de la communauté de communes du Pays de Tronçais au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins de l'Auron, de l'Airain et leurs Affluents (SIAB3A)**

Le conseil donne à l'unanimité son accord à la Communauté de communes du Pays de Tronçais pour adhérer au SIAB3A.

D 2023-05-03 **Zones d'Accélération de production d'Energies Renouvelables (ZADER)**

Le conseil municipal, décide d'approuver à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire : privilégier la production d'énergie photovoltaïque que par pose de panneaux en toiture sur des bâtiments publics, agricoles, communaux selon bien sûr le souhait et les capacités financières de chaque partie concernée.

D 2023-05-04 **Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

Après avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- d'instaurer la prime pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions prévues par le texte.
- d'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- de prévoir les crédits correspondants au budget.

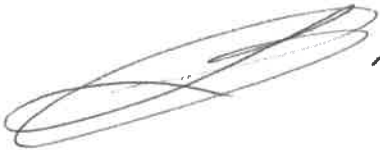
Questions Diverses et portés à connaissance :

- Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais
- Colis de Noël des aînés : Ils seront distribués le samedi 23 décembre à partir de 10h30.
- Point sur les travaux 2023 : L'aqueduc est réalisé, les agriculteurs peuvent emprunter le chemin des Plantes de nouveau. Les fenêtres de la salle des fêtes seront remplacées courant février 2024.
- Panneau d'information numérique : Au vu des devis d'électrification et d'installation, le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à ce projet par soucis de bonne gestion financière.
- Ecoles : Le Maire a assisté à une réunion départementale des élus à Billy portant sur les lignes directrices de l'Association des Maires de France et Ruraux qui seront transmises à l'éducation nationale, une rencontre avec l'inspectrice d'académie en charge de notre secteur est prévue ce lundi au Brethon.
- SEA : Une augmentation progressive du tarif de l'eau a été annoncée, le règlement du service d'eau potable et de l'assainissement non collectif a également été modifié, il est consultable sur leur site internet.
- SICTOM : A compter du 1^{er} janvier 2024 le SICTOM offrira le premier composteur individuel pour chaque foyer, renseignement sur leur site internet.

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères des locataires communaux : Au vu de la très faible augmentation de la taxe 2023, elle ne sera pas modifiée pour cette année, la prochaine révision aura lieu fin 2024.
- Les vœux du Conseil : La date du 14 janvier 2024 à 15h a été retenue.
- Demande de subvention de L'amicale laïque des écoles du coin (Louroux, Venas, Hérisson) : Le conseil ne souhaite pas verser de subvention à cette amicale car elle n'est pas du ressort de notre RPI.
- Vitesse des véhicules motorisés dans le bourg : Le conseil municipal suite à la remarque de plusieurs habitants réfléchi à des solutions pour faire ralentir les véhicules qui passent à vive allure dans le bourg : peuvent être envisagés : bandes rugueuses, panneaux, etc...
- Prochain conseil municipal : Date envisagée le vendredi 2 février à 18h.

Vous pouvez retrouver ce PV sur le site internet de la mairie.

Le secrétaire de séance,
Colette LECOQ



Le Maire,
Bernard MOLLO



